

PRESENTS : Mmes DESGEORGES, DUTOUR, FORTIER, GIRON, GOURBEYRE, REBORD, RENAUDIAS, MM. CASSIERE, CHANTELAUZE, CHARMOIS, CHAUTARD, COUPAT, COURTINE, GENESTIER, HERITIER, HOENNER, LACK, LAFONT, PAGNIER, PAULET, POUGET Jacques, POUGET Jean-Philip, ROMEAS.

23 présents sur 27 délégués

**1. Dispositif CEP (conseil en énergie partagée) : Le bilan sur le territoire du Haut-Livradois**

Présentation du bilan et de propositions d'actions à mettre en place par Julien Lienhart, conseiller en énergie partagée de l'ADUHME

**2. Validation procès-verbal séance du 31 mars 2016**

Le procès-verbal de séance du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

**3. Schéma Départemental Coopération Intercommunale**

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, malgré l'abstention du plus grand nombre des délégués communautaires,

- ✓ Se prononce favorablement sur le périmètre relatif à la fusion des communautés de communes « de la Vallée de l'Ance », « Livradois Porte d'Auvergne », du Haut-Livradois », du Pays d'Ambert », « du Pays d'Arlanc », du Pays de Cunlhat » et « du Pays d'Olliergues » inscrit au schéma départemental de coopération intercommunale du Département du Puy de Dôme arrêté le 30 mars 2016.
- ✓ Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Vote :

- 2 voix contre (Mme Rebord et M. Chantelauze) ;
- 14 abstentions (Mmes Desgeorges, Dutour, Fortier, Giron, Gourbeyre, Renaudias et MM Cassière, Coupat, Courtine, Genestier, Hoenner, Pagnier, Paulet, Romeas) ;
- 7 voix pour (MM. Charmois, Chautard, Héritier, Lack, Lafont, Pouget Jacques, Pouget Jean-Philip).

**4. Etudes fusion**

Monsieur le Président informe l'Assemblée de l'avancée des études lancées dans le cadre de la fusion des 7 EPCI de l'arrondissement d'Ambert et rappelle la composition des groupes de travail thématiques auxquels les délégués communautaires se sont inscrits.

Monsieur le Président donne lecture de la charte de territoire.

Après en avoir délibération, le conseil de communauté, à l'unanimité,

- ✓ approuve la Charte de territoire telle que présentée ;
- ✓ charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

**5. TEPCV**

**a. Travaux gendarmeries**

Monsieur le Président présente les résultats de la consultation des entreprises :

Lot n°1\_VRD/terrassement/réseaux : 4 entreprises ont répondu. La CAO propose de retenir l'entreprise la mieux disante à savoir BTP du Livradois.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Décide de recruter l'entreprise BTP du Livradois pour le lot n°1 « VRD/terrassement/réseaux » pour un montant de 21 958€ HT ;
- ✓ Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Lot n°2\_Hydraulique : L'unique entreprise ayant répondu soumet une offre nettement supérieure à l'estimatif financier., Monsieur le Président propose de déclarer ce lot infructueux et de relancer une consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité :

- ✓ Déclare le lot n°2 « Hydraulique » infructueux
- ✓ Décide de relancer une consultation pour le lot n°2 « Hydraulique »
- ✓ Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

#### **b. Vélos à assistance électrique**

Monsieur le Président présente le résultat de la consultation relative à l'acquisition de 16 vélos à assistance électrique et des accessoires associés (casques, voitures pour enfants...).

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, par 2 abstentions (Mme Goubeyre et M. Genestier) et 21 voix pour

- Décide de retenir l'offre de la SAS Cycles Jacky Faure pour un montant de 24 220€ HT ;
- Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

#### **6. Loyer multiple Bertignat**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée la proposition faite par la commune de Bertignat relative au loyer dû par la gérante du multiple rural de Bertignat à la CCHL. La commune propose de prendre en charge une partie du loyer, et de baisser, en conséquence, le montant de l'attribution de compensation versée par la CCHL à la commune de Bertignat.

Le montant de la prise en charge s'élèverait à 153€ sur le montant HT du loyer ce qui ramènerait le loyer à 366.55€ HT. L'attribution de compensation serait alors diminuée du même montant. Par voie de conséquence, si le conseil approuve cette proposition il conviendra de réunir la CLECT et de procéder à une modification du bail commercial.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité :

- ✓ Accepte de modifier le bail commercial conclut entre la CCHL et le bailleur du multiple rural de Bertignat en fixant le loyer à 366.55€ HT à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 ;
- ✓ Décide de réunir la CLECT en vue d'une diminution de l'attribution de compensation versée à la commune de Bertignat ;
- ✓ Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

#### **7. Adhésion ADIL**

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, par 1 abstention (M. Cassière) et 22 voix pour,

- ✓ Décide d'adhérer à l'ADIL
- ✓ Accepte de verser une cotisation de 0.10 € par habitant, soit 342.60€ à l'ADIL pour l'année 2016
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération

#### **8. Projet éducatif de territoire**

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Valide le PEDT pour la période 2016-2019 ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **9. Espace Santé Intercommunal**

Monsieur le Président présente 2 propositions d'avenants :

- Lot 10 « électricité » : 940.15€ HT en vue de la mise en place d'un luminaire type 4x14W suite à la pose d'une cloison supplémentaire et le remplacement des luminaires 4x14W par des luminaires LED
- Lot 6 « plâtrerie peinture » : 1 479.80€ HT suite à la pose d'une cloison supplémentaire

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité :

- ✓ Approuve l'avenant au lot 10 « électricité » d'un montant de 940.15€ HT en vue de la mise en place d'un luminaire suite à la pose d'une cloison supplémentaire et le remplacement des luminaires 4x14W par des luminaires LED ;
- ✓ Approuve l'avenant au lot 6 « plâtrerie peinture » d'un montant de 1 479.80€ HT suite à la pose d'une cloison supplémentaire ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **10. Commission d'appels d'offres**

Monsieur le Président expose la nécessité de procéder au renouvellement complet de la CAO suite à la réforme des marchés publics.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Proclame élus les membres suivants : Mme Dutour, Mme Rebord, M. Genestier, M. Héritier et M. Pouget Jean-Philip
- ✓ Prend acte que la présidence de la commission d'appel d'offres est assurée de fait par le Président de la communauté de communes du Haut-Livradois, à savoir Monsieur Jean Luc Coupat.
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **11. Stratégie locale de développement forestier**

Monsieur le Président présente le projet de convention en vue de la mise en place d'une animation forestière portée par le CRPF sur l'arrondissement d'Ambert.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité,

- ✓ Approuve la mise en place d'une animation forestière sur l'arrondissement d'Ambert portée par le CRPF ;
- ✓ Accepte de participer au financement du poste pour un montant de 3129€ pour 12 mois soit 1565€ pour les 6 mois de 2016(juillet à décembre) ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **12. Voirie forestière**

Monsieur le Président informe l'Assemblée sur l'avancée des différents projets de voiries forestières.

## **13. Fermeture / ouverture de postes**

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de modifier le tableau des effectifs de la CCHL comme suit :

- Fermeture du poste d'adjoint d'animation 2° classe
- Ouvrir d'un poste d'adjoint administratif 1° classe

- Ouverture d'un poste d'adjoint technique 2° classe

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité :

- ✓ Décide de fermer le poste d'adjoint d'animation 2° classe
- ✓ Décide d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 1° classe
- ✓ Décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique 2° classe
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président propose de renouveler le contrat avenir pour une durée de 1 an à compter du 9 juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Approuve le renouvellement du contrat avenir pour 1 an à compter du 9 juillet 2016
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération

#### **14. Equipement numérique des écoles**

Monsieur le Président informe l'Assemblée du lancement de la consultation.

#### **15. FPIC**

Monsieur le Président rappelle aux communes qu'elles doivent délibérer sur la proposition de répartition du FPIC avant le 30 juin.

#### **16. Questions diverses**

- a. Ressourcerie**
- b. SCOT**
- c. Accessibilité, commande groupée**
- d. Broyeur de végétaux**